



Commune de Mijoux

Rue Dame Pernelle

01410 Mijoux

L'ordonnance n°2021-1310 et le décret n°2021-1311 génèrent la réforme de la publicité des actes. Ainsi, depuis le 01 juillet 2022, le compte rendu des séances du Conseil Municipal est supprimé. Il est remplacé par la publication d'une liste de délibérations publiée dans les huit jours suivant le conseil et examinées en séance. Le procès-verbal subsiste mais ne sera publié (par affichage et dépôt sur le site internet de la commune) qu'après approbation lors de la réunion du Conseil Municipal suivant. Ainsi, le procès-verbal de la séance du 10.06.2025 ne sera publié qu'après la réunion du prochain CM

LISTE DES DELIBERATIONS DU CM du 10.06.2025 – VISA&CONTROLE DE LEGALITE

Présents : MM. VIALLET. MC. COUTURIER P. ECAILLE. C. GROSGURIN. JF. JOLY. S. JUHEN. D. JULLIARD. G. LEGAY. M. VUILLERMOZ

Absents excusés : E. LEE

Secrétaire de séance : D. JULLIARD

Ouverture de la séance à 19h à la salle des Fêtes de MIJOUX

NUMERO	OBJET	DECISION
2025.027	Demande de subvention au Département au titre des équipements de proximité pour des travaux de réfection et sécurisation du parking P4 à La Vattay	approuvée
2025.028	Demande d'aide 2025 à l'association Sylv'ACCTES pour des travaux sylvicoles en forêt communale	approuvée
2025.029	Choix de l'offre relative à la ligne de trésorerie	approuvée
2025.030	Autorisation de vendre le bus Volkswagen Crafter à M. Beshxhet Osmani	approuvée
2025.031	Entrée au capital de la société publique locale TERRINOV	Point reporté

2025.032	Autorisation d'accorder une subvention au Sou des écoles dans le cadre des cours de ski dispensés aux élèves de l'école primaire de Mijoux	approuvée
2025.033	Octroi de subventions aux associations	approuvée
2025.034	Tarif de location du studio de la Bussode au Syndicat Mixte des Monts Jura pour l'hébergement d'un saisonnier pour l'été 2025	approuvée
2025.035	Rectification - Choix de l'agence immobilière chargée de la vente de l'immeuble Ancien bureau de tabac et appartement arrière	approuvée
2025.036	Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour la rénovation du bâtiment communal de la mairie-poste	approuvée
2025.037	Signature du devis GEOTHER pour la réalisation des travaux de reconnaissance et l'étude de faisabilité pour alimenter le bâtiment de la Montagne en chaleur par la géothermie	approuvée
2025.038	Délégation donnée à la maire pour déposer une demande de subvention auprès de l'ADEME pour une étude de faisabilité pour alimenter le bâtiment de la Montagne en chaleur par la géothermie	approuvée

Mijoux, le 11.06.2025

Martine VIALLET, maire